

QUOI METTRE DANS SON BAC BRUN

Mettre vos résidus dans le mauvais bac causent des non-conformités et génèrent des dépenses inutiles pour votre Ville et vous-même.



Chers citoyens et citoyennes,

La Ville de Bedford a reçu, pour la deuxième semaine consécutive, un avis de non-conformité pour le contenu des bacs bruns versés au site de compostage de la MRC Brome-Missisquoi.

Les voyages étant identifiés sur réception, il semble y avoir encore une confusion dans ce qui est du compostage, du recyclage et des ordures.

Voici donc un rappel de ce que consistent les matières organiques et qui doivent donc aller à votre bac brun.

Nous comptons sur vous pour porter attention au présent avis et vous remercions à l'avance de entière collaboration.



Est-ce que ça se mange ?

Est-ce que ça se jardine ?

Est-ce du papier ou du carton souillé ?

Si vous répondez « oui » à l'une de ces questions, vous pouvez le mettre dans votre bac brun.

Autrement, dans le **bac bleu pour ce qui est recyclable, **bac vert** (ou noir) pour le reste.**

Donc AUCUN plastique de tout genre (même si le plastique se dit biodégradable) ni aucun métal.

Pour voir la liste complète de ce qui est accepté dans le bac brun veuillez consulter notre site :
<https://ville.bedford.qc.ca/actualites>